



BUDGET 2017

COMMUNE DE COURCHAVON

Taxes faisant partie intégrante du budget 2016 ci-joint

Quotité d'impôt		2
Taxe immobilière		1 ‰
Prix de l'eau	consommation	Fr. 2.20/m ³
	compteur jusqu'à $\frac{3}{4}$ pouces	Fr. 20.--/pce
	compteur plus de $\frac{3}{4}$ pouces	Fr. 30.--/pce
	taxe de base	Fr. 70.—
	taxe épuration	Fr. 1.50/m ³
Taxe des ordures ménagères		
❖	Personne seule	Fr. 60.--
❖	Couple sans enfant et famille monoparentale avec 1 enfant	Fr. 100.--
❖	Famille avec 1 enfant et plus	Fr. 120.--
❖	Résidences secondaires	Fr. 110.--
❖	Restaurant (moins de 40 places)	Fr. 110.—
	Restaurant (plus de 40 places)	Fr. 210.--
❖	Commerces et entreprises	
	jusqu'à 10 personnes	Fr. 170.--
	de 10 à 20 personnes	Fr. 260.--
	plus de 20 personnes	Fr. 360.--
❖	Usines	
	jusqu'à 10 personnes	Fr. 170.--
	de 10 à 20 personnes	Fr. 260.--
	plus de 20 personnes	Fr. 360.—
❖	Exploitations agricoles (sans bétail)	Fr. 60.—
	Exploitations agricoles (avec bétail)	Fr. 120.--
Taxe des chiens		Fr. 35.--/par animal
Emoluments	grand permis	Fr. 100.— à Fr. 400.--
	petit permis	Fr. 50.—
	séance de conciliation	Fr. 30.— ou Fr. 50.--
	copie règlements communaux	Fr. 10.—
	par tranche de temps (1/2h)	Fr. 25.— à Fr. 100.-- max
Police des constructions, de		Fr. 50.— à Fr. 100.--
Prix de vente des terrains à bâtir du lotissement Les Champs devant la Ville, de		Fr. 59.— à Fr. 65.—

Courchavon, le 12 décembre 2016